



ᐅᑎᑎᑦᑕ ᐅᑎᑎᑦᑕ ᐅᑎᑎᑦᑕ
Building Nunavut Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Poste : Coordonnatrice régionale ou coordonnateur régional de la planification et de l'exploitation des parcs

Ministère : Environnement

Localité : Rankin Inlet

Numéro de référence : 13-506651

Type d'emploi : Poste permanent (Si aucune Inuite ou aucun Inuit du Nunavut n'est retenu, ce poste sera offert pour un mandat de trois ans.)

Salaire : 95 882 \$ par année (37,5 heures/semaine)

Indemnité de vie dans le Nord : 18 517 \$ par année

Statut syndical : Syndicat des employés du Nunavut (SEN)

Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste.

Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Rankin Inlet.

La Division des parcs et des endroits spéciaux est le principal organisme territorial responsable de la protection du patrimoine naturel et culturel que forment les paysages ainsi que les possibilités de loisirs au Nunavut. Son mandat est prévu par la Loi sur les parcs territoriaux. Elle assume également d'autres responsabilités en vertu d'autres lois importantes, notamment la Loi sur la faune et la flore et la Loi sur le tourisme du Nunavut. La division est aussi assujettie à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) ainsi qu'à l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERA) concernant les parcs nationaux, lesquels exigent qu'elle collabore étroitement avec le Comité conjoint de planification et de gestion du Nunavut pour les parcs territoriaux (CCPGN) et les comités mixtes communautaires de planification et de gestion pour exécuter son mandat.

Sous l'autorité de la ou du gestionnaire, Planification et établissement des parcs et en appui aux services aux visiteurs du Programme des parcs et des endroits spéciaux du Nunavut, la ou le titulaire du poste assure les fonctions suivantes :

- Coordonner les processus de création, de planification et de gestion des parcs régionaux (réalisation d'études de faisabilité, préparation de propositions, élaboration de plans directeurs et de gestion, entre autres, et de directives de conception, etc.);
- Coordonner la préparation des plans d'immobilisations régionaux et s'occuper de leur exécution;
- Coordonner les activités régionales de la Division des parcs et des endroits spéciaux;
- Coordonner la construction des infrastructures de parc;
- Participer à l'élaboration des plans d'activités des parcs et encadrer leur exécution (parcs territoriaux, terrains de camping, sentiers, centres d'information et d'interprétation et rivières patrimoniales);
- Organiser et consolider le travail de recherche;
- Participer au travail de mobilisation communautaire pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

La ou le titulaire doit voyager souvent, soit environ une fois toutes les trois à quatre semaines.

Dans le cadre de ces fonctions, elle ou il peut aussi devoir gérer des projets, établir des budgets, mener des consultations communautaires, travailler sur le terrain et effectuer des évaluations environnementales.

Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse KivalliqHR@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauche doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 899, Rankin Inlet (Nunavut) X0C 0G0
<https://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs>

Téléphone : 867 645-8065
Sans frais : 1 800 933-3072
Télécopieur : 867 645-8097
Courriel : KivalliqHR@gov.nu.ca



ᑭᓄᑦᑕᓄᓄᑦ ᑕᓄᓄᓄᑦ
Building *Nunavut* Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Pour être convoqués en entrevue, les candidates et candidats doivent idéalement posséder au minimum un diplôme en technologie environnementale et trois années d'expérience générale en coordination et en organisation au sein d'au moins un organisme de gestion des ressources naturelles ou de planification écologique, surtout en gestion d'activités, de programmes et de projets ainsi qu'en planification des immobilisations.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut (inuinnaqtun), l'anglais et le français. La maîtrise d'au moins deux d'entre elles est un atout, tout comme la connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit Qaujimagatuqangit.

Les candidatures affichant une combinaison acceptable d'études, de connaissances, d'expérience, d'aptitudes et de compétences qui équivaut aux exigences officielles en matière d'éducation et d'expérience seront prises en considération.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse KivalliqHR@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauche doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 899, Rankin Inlet (Nunavut) X0C 0G0
<https://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs>

Téléphone : 867 645-8065
Sans frais : 1 800 933-3072
Télécopieur : 867 645-8097
Courriel : KivalliqHR@gov.nu.ca